



14ème législature

Question N° : 103533	De M. Marc Dolez (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse >maladies rares	Analyse > prise en charge. cystite interstitielle.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la cystite interstitielle (CI) qui est une maladie très douloureuse de la vessie dont l'origine n'est pas connue. Il lui demande de bien vouloir l'inclure dans les maladies reconnues « affections longue durée » (ALD) car trop peu de malades parviennent, au prix de démarches difficiles et stressantes, à se faire reconnaître comme tels. Il lui demande également si elle entend prendre des mesures pour aider au quotidien ceux atteints de cette maladie et pour en rechercher les causes réelles.